Église de Besançon

« Tel fut le commencement des signes que Jésus accomplit. C'était à Cana de Galilée »
Jean, 2, 1-11.

2e dimanche du temps ordinaire

Bimensuel de l'Église catholique du diocèse de Besançon

A vous, les jeunes !

N° 2 - 20 janvier 2019 - 3 €

Besançon (Doubs)

Cathédrale Saint-Jean-Saint-Etienne

Adoration des Mages, M.H., Jacques Le Chevallier, 1948
Rosace du chœur, vitrail, verre et plomb

Je ne demandais pas la gloire de t'apporter des présents, mais être dans un coin derrière les bergers et sentir le bonheur de ta naissance qui illumine. Admirez les rois qui se sont inclinés devant l'enfant pauvre ; aimez la pauvreté et l'innocence.

Max Jacob, *La défense de Tartufe* (Extases, remords, visions, prières, poèmes et méditations d'un Juif converti), 1919.

Église de Besançon

Photo de couverture :
Les JMJ 2019 ont lieu à Panama

Bimensuel de l'Archevêché de Besançon
Directeur de la publication : Éric POINSOT
Rédactrice en chef : Anne-Lise DAVID
Comité de rédaction : Jérôme BOUCHER, Claudine BILLOT, Guillemette FÈVRE, Chantal GRANDVOINNET, Cécilia GOGUILLON
Secrétaire de rédaction : Eric B Studio
Contributrices régulières : Pascale BONNET (Doubs), Anne-Marie DEBIEF (Haute-Saône)

Administration : 3, rue de la Convention
25041 BESANÇON Cedex
Tél. 03 81 82 60 20 - Fax 03 81 82 60 35
site internet : http://besancon.mondio16.com
courriel : articles.edb@diocese-besancon.fr
Impression SIMONGRAPHIC - 25290 Ornans
D.L. N° 4625 - Commission paritaire 0319 L 83992

Église de Besançon

N° 2 - 20 janvier 2019

SOMMAIRE

1 - Avec notre évêque
• Agenda 22
• Édito de l'archévêque 23

2 - Église universelle
• JMJ : que de préparatifs ! 24

3 - Officiel
• Vœux de Mgr Jean-Luc Bouilleret 26
• Prêtres jubilaires en 2019 30

L'Équipe de Coordination Pastorale
• Les textes de référence Janvier 2019

• Défunts 31

4 - Vie du Diocèse
• Envoi en mission de Michèle Lazzaroni ... 32
• La révélation par une rencontre 34
• « Me voici, envoie-moi » 35
• Construire son opinion sur l'AMP 36

5 - Vie consacrée
• En communion avec la Vie consacrée 38

6 - Communiqués
• Accusés de réception..... 39
• Le Jour du Seigneur 39
• La violence dans l'Ancien Testament 39
• Erratum 39
• Avis à tous nos rédacteurs 40
• Abonnez-vous ! 40

ÉDITO

Repères

Église de Besançon publie le nouveau « texte de référence » promulgué par notre archevêque et concernant les équipes de coordination pastorale (ECP) de notre diocèse. Depuis septembre dernier, nous avons pris le temps de la concertation pour réaliser ce document au service des paroisses. Celles-ci seront amenées à renouveler une partie de leurs membres comme c'est le cas tous les 3 ans. Voilà 22 ans que les ECP ont été mises en place par Mgr Lucien Daloz dans les 67 paroisses que compte notre diocèse. Elles assurent les orientations et le suivi de la vie pastorale de la paroisse. La publication de ce document me donne l'occasion, de remercier chaleureusement les ECP de notre diocèse car c'est bien elles qui coordonnent la mission pour qu'au sein de la paroisse chacun, chacune, puisse donner sa mesure.

Le mois de janvier sera marqué par les JMJ qui rassembleront des jeunes du monde entier au Panama, confirmant l'actualité de l'intuition de saint Jean-Paul II : favoriser la rencontre et la paix entre les peuples. Pour notre diocèse, une douzaine de jeunes vivront l'aventure de la découverte de ce pays d'Amérique latine accompagnés des pères Jean-Marie Larue et Pierre Imbert. L'Enseignement Catholique de Franche-Comté aura aussi des représentants aux JMJ : vous découvrirez dans quel esprit Adeline Chavot s'y est préparée.

Comme chaque année, le 2 février sera la journée de la vie consacrée ; c'est l'occasion de rendre grâce au Seigneur pour ce don merveilleux fait à notre Église et de redire notre affection, notre reconnaissance aux religieux, aux religieuses et aux consacrés pour leurs multiples missions et leur prière au service de l'Église diocésaine. De même, la publication des noms des prêtres et religieux jubilaires en 2019 nous invite à l'action de grâce pour leur fidélité dans la mission confiée.

A l'occasion des vœux, de nombreux lecteurs ont adressé au comité de rédaction d'EDB des félicitations pour la qualité de notre revue ; qu'ils soient remerciés pour leurs encouragements. Paul Eluard dit « Il ne faut pas de tout pour faire un monde. Il faut du bonheur et rien d'autre » : c'est ce bonheur que je souhaite à tous les lecteurs et lectrices d'Église de Besançon pour cette année 2019.

Père Eric Poinsot

Sur l'agenda de Mgr Bouilleret

Du 20 janvier au 3 février 2019

Lundi 21 janvier

21 h : Prière pour l'unité des Chrétiens à **l'église évangélique de Planoise à Besançon**

Mardi 22 janvier

10 h : Célébration de la Fête de la Saint-Vincent à **Champlitte**

Mercredi 23 janvier

Conseil de tutelle à la **Direction de l'Enseignement Catholique à Besançon**

Jeudi 24 janvier

Journée de formation avec les prêtres en activité, diacres, DP, LEME avec André Wénin au **Foyer Sainte-Anne à Montferrand-le-Château**

Vendredi 25 janvier

Repas avec les chanoines à **l'archevêché**
Rencontre du bureau du conseil presbytéral à **l'archevêché**

Samedi 26 janvier

Rencontre avec les catéchumènes au **Centre diocésain à Besançon**

Du dimanche 27 janvier au vendredi 1er février

Retraite des Évêques de la Province à **l'Abbaye d'Acey**

Samedi 2 février

Rencontre avec les diacres au **Foyer Sainte-Anne à Montferrand-le-Château**

Les Journées Mondiales de la Jeunesse

Les Journées mondiales de la jeunesse 2019 seront la 34e édition de cette rencontre des jeunes générations. Cet évènement voulu par tous les papes depuis Jean-Paul II est organisé par l'Église catholique panaméenne du 22 au 27 janvier 2019 et cela se tiendra dans la ville de Panama au Panama. Ce rassemblement des jeunes du monde entier en Amérique Centrale marquera tout le continent américain.

Les jeunes qui participeront à ce rassemblement vivront des rencontres dans différents diocèses avant le temps des célébrations avec le Pape François à Panama. Le Pape tient toujours un discours de vérité aux jeunes lors des Journées Mondiales de la Jeunesse. Il les invite à être « en sortie » pour témoigner de Jésus-Christ dans le monde.

Le thème qui a été choisi pour cette année est la réponse de Marie à l'annonce de l'ange : « *Voici la servante du Seigneur ; que tout m'advienne selon ta parole* » (Lc 1,38). Chaque jeune est invité à faire siennes ces paroles de Marie. Être serviteur de Dieu et répondre à sa parole est tout le programme de vie chrétienne.

1 300 pèlerins français venus d'une trentaine de groupes (diocèses, provinces, communautés, mouvements) se retrouveront au Panama pour vivre les 34es Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ). 14 jeunes de notre diocèse seront présents à Panama pour ce rassemblement de début d'année. Ils se sont préparés depuis de longues semaines. Ils partiront avec la pastorale des jeunes de notre diocèse (12) ou avec un autre groupe constitué comme l'Enseignement Catholique.

Pour ceux qui ont déjà vécu des Journées Mondiales de la Jeunesse, c'est un temps inoubliable et une étape majeure dans la vie de foi. Nous revenons toujours transformés de ces journées si intenses. Les rencontres multiples, les célébrations, la découverte d'autres réalités ecclésiales, les amitiés nouées et les souvenirs plein la tête donnent un dynamisme très fort pour le retour au sein des communautés locales des diocèses et des institutions d'Église.

Je me réjouis pour les jeunes de notre diocèse qui vivront ce temps si fort. Nous attendons leur témoignage tout au long de ces journées mais aussi à leur retour dans la Franche-Comté où ils ont leurs racines.

Je leur souhaite de belles journées intenses et fructueuses.

† Jean-Luc Bouilleret
Archevêque de Besançon

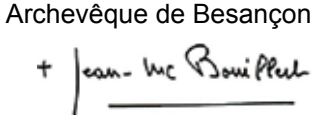

JMJ : que de préparatifs !

Si la 34e édition des Journées Mondiales de la Jeunesse démarre le 22 janvier à Panama, Adeline Chavot s'y prépare depuis longtemps. c'est la première fois qu'elle part avec une délégation de l'enseignement catholique.

Grâce à différentes expériences de JMJ avec notre diocèse j'ai pu découvrir notre belle Église et trouver ma place au sein de notre communauté. Il n'est pas évident d'évaluer le fruit des JMJ. Cependant, je sais que les JMJ ont influencé ma manière d'être, mes choix ; elles m'ont aidé à m'investir dans mes études et à construire ma vie professionnelle. Depuis trois ans, je suis heureuse d'être professeure des écoles. Je n'ai pas choisi un métier mais une vocation. Je suis appelée à vivre mon baptême en étant au milieu des enfants, en les aidant à grandir et à découvrir le monde qui nous entoure.

Si je vous demande : que s'est-il passé le 24 novembre à Paris ? Il vous revient les images de violence sur les Champs-Élysées. Pour moi c'est tout l'inverse. Je suis partie seule à Paris pour faire la connaissance de mon groupe de JMJistes. Pas facile de partir sans mes amis pour aller vers l'inconnu… quitter le Haut-Doubs pour se retrouver au milieu du métro parisien… faire confiance à des responsables que je ne connais pas. Pour la première fois je ne partirai pas aux JMJ avec les jeunes de notre diocèse. Je fais partie d'une délégation de 34 jeunes enseignants de l'enseignement catholique. J'y représenterai la Franche-Comté. Arrivée au secrétariat général de l'enseignement catholique, mes peurs ont disparu. Nous avons fait très vite

Célébration eucharistique pour les JMJistes

connaissance. Il y avait une belle ambiance. Nous avons travaillé, discuté, partagé, prié ensemble comme si on se connaissait depuis longtemps. Nous avons rencontré le père Vincent Bearnert, responsable du SNEJV (service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations). Nous avons parlé avec lui du synode de Rome sur « les jeunes, la foi, les vocations ».

Vu de l'intérieur, dans notre diocèse, dans nos paroisses, dans les services et les mouvements il y a souvent des petites choses qui nous déplaisent… Ce week-end hors de notre diocèse m'a permis de mieux voir ses richesses : un synode pour tous, l'Escale qui est la maison pour les jeunes, les diverses propositions de la pastorale des jeunes et celles du service des vocations.

Je suis rentrée de ce week-end pleine d'enthousiasme. Je suis très impatiente de retrouver mes collègues le 19 janvier à Roissy, pour rejoindre à Panama City les jeunes venus de tous les continents. J'espère y croiser la délégation des 12 jeunes qui représenteront fièrement notre diocèse. Puis, la deuxième semaine, nous irons dans une communauté de religieuses qui ont la particularité d'être profs et sœurs (professeurs). Nous vivrons un temps de relecture et d'approfondissement du thème des JMJ : « Voici la servante du Seigneur, que tout soit fait selon ta parole » Luc 1, 38. Nous réfléchirons sur la mission spécifique des chrétiens au sein des établissements catholiques. Nous rencontrerons des enseignants panaméens pour échanger sur nos pratiques pédagogiques. Avec des jeunes défavorisés nous porterons un projet autour de l'environnement et de la solidarité.

Cette année je ne porterai pas sur mon T-shirt le logo de notre diocèse. Mais dans mon cœur je porterai fièrement ses réussites, ses projets et les nombreux visages des personnes qui le constituent.

Adeline Chavot,
enseignante dans le Haut-Doubs

Temps de travail en petits groupes

Vœux de Mgr Jean-Luc Bouilleret Vesoul, le 11 janvier 2019

Cette année, Mgr Jean-Luc Bouilleret a souhaité « décentraliser » ses vœux et rejoindre Vesoul, au centre de la Haute-Saône. C'est le doyen, le père Florent Belin, qui l'a accueilli salle Saint Jean, place de l'Église Saint Georges.

Chers amis,

Merci à la paroisse Notre Dame de la Motte de Vesoul de nous accueillir pour les vœux que je veux adresser à notre diocèse.
Merci au père Florent Belin et à tous ceux qui ont préparé ce temps de convivialité, de partage et de fraternité. Habituellement, je m'adresse à tout le diocèse depuis le Centre diocésain à Besançon. Cette année, j'ai souhaité que nous puissions nous retrouver ici à Vesoul, au cœur de la Haute-Saône. Je n'oublie jamais que notre diocèse est composé de deux départements.

Mes salutations s'adressent à vous tous, acteurs du diocèse. Permettez-moi de saluer particulièrement les services et mouvements qui sont présents à la Maison d'Église de Vesoul ainsi que tous ceux qui ont fait le voyage du Doubs en Haute-Saône. Nous sommes tous des bâtisseurs de communautés chrétiennes afin de faire advenir le Royaume de Dieu au sein de notre Église et en ce monde.

Notre pays vit des moments graves en son histoire. La situation sociale nous interpelle et nous bouscule. Le mouvement des « gilets jaunes » témoigne de l'inquiétude des citoyens pour leur avenir. Les analyses diverses sur les évènements que nous traversons ne nous permettent pas de comprendre ce que nous vivons. Comment avancer vers plus de solidarité, de partage et de fraternité ? Telle est la question que nous nous posons. Nous vivons une période trouble.

Période trouble parce que ce qui se vit depuis plusieurs mois est troublant et parce que nous sommes troublés dans la compréhension de ce qui se passe dans notre pays. Je reconnais la légitimité d'un certain nombre de revendications mais je ne peux que condamner l'instrumentalisation violente à laquelle nous assistons. La violence ne peut qu'entraîner de la violence. Les médias nous en ont rendu témoins. Les images d'affrontements brutaux, des heurts extrêmes entre forces de police et manifestants ne peuvent que nous interroger sur les motivations de certains manifestants.

Le Conseil Permanent de la Conférence des Évêques nous propose de nous rencontrer pour un échange autour de cinq questions sur notre vie en société et son avenir.

Au sein de la société française, l'année 2018 a été celle de nombreux débats autour de la révision des lois de bioéthique. L'individualisme contemporain rencontre les souhaits de nos concitoyens. Chacun revendique le droit à voir l'État lui permettre de satisfaire tous ses désirs. Les questions autour de l'euthanasie, de l'Assistance Médicale à la Procréation et de la Gestation pour Autrui demeurent au cœur des interrogations sur l'avenir de notre société. Nous sentons que la dignité de l'homme est en danger. L'Église prend position clairement sur la défense de l'homme de sa conception et à sa

fin naturelle. Y aura-t-il des limites aux capacités de l'homme à changer la nature de l'humanité et à la fragilisation de la vie sociale ?

Ces derniers jours, l'Église de France est dans la tourmente dans le cadre de la mise en accusation du cardinal Barbarin et de ses collaborateurs proches, dans la non-dénonciation d'abus sexuels. Le cardinal a rappelé qu'il n'avait jamais couvert ces horribles crimes. Les nombreuses victimes estiment qu'elles n'ont pas été assez entendues et que les décisions vitales n'ont pas été prises à temps. Les évêques de France, lors de leur dernière assemblée plénière à Lourdes, ont souhaité mettre en place une commission d'enquête pour faire la lumière sur les abus sexuels commis dans l'Église et la manière dont ils ont été traités depuis les années 1950. Dans le diocèse de Besançon, le vicaire général et moi-même avons été informés d'abus commis par des clercs. Nous nous sommes tournés systématiquement vers la justice, les parquets de Besançon et de Vesoul, dans une démarche de signalement. Nous avons pris le temps d'écouter les victimes qui le souhaitaient. J'ai demandé pardon au nom de l'Église lorsque ce pardon faisait sens pour les victimes. Nous mettrons en place une formation pour tous les responsables en Église afin que ces dérives mortifères ne se produisent plus.

Après cette évocation douloureuse, nous pouvons être pleins d'espérance grâce au synode qui s'est ouvert dans notre diocèse. Nous avons entrepris un chemin paisible et décidé. L'année 2019 sera déterminante pour la clôture du synode et les perspectives d'avenir. 869 équipes synodales locales se sont constituées ; 5 800 personnes sont impliquées dans la réflexion et 1 300 contributions ont été reçues. Elles ont permis la réalisation du premier cahier synodal. Après une première assemblée synodale, nous nous acheminons vers la deuxième assemblée ici, à Vesoul.

Depuis de nombreuses années, notre diocèse est riche des formations qui sont proposées à tous selon leurs souhaits et leur propre chemin d'intelligence de la foi. La formation ThéoFil rencontre un beau succès. La proposition qui est faite en doyenné est une chance de proximité. Merci au service de la formation pour cet élan bénéfique. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de rendre compte de l'espérance qui est en nous pour ce monde. Pour bien croire, il faut mieux comprendre et pour bien comprendre, il faut croire avec fermeté.

Parmi les nombreuses pistes de réflexion que nous travaillons avec les différentes instances concernées, les nouvelles orientations diocésaines pour le catéchuménat revêtent une attention nécessaire. L'accueil de nouveaux catéchumènes signifie que l'Esprit travaille au sein de notre diocèse et que nous nous laissons bousculer par ceux qui viennent frapper à notre porte pour demander les sacrements de l'initiation chrétienne.

Pour faire suite à la demande du Pape François au chapitre 8 d'*Amoris Laetitia*, nous préparons un chemin de discernement pour ceux et celles qui vivent des situations particulières au regard des pratiques habituelles de l'Église.

Merci à tous les responsables des services diocésains et aux membres de leurs équipes. Ils apportent compétence, soutien et lien diocésain. Ils sont attentifs aux différents appels qu'ils reçoivent des paroisses, d'autres services diocésains et des mouvements. Évaluations du travail accompli et perspectives d'avenir sont deux critères décisifs pour toutes nos activités.

Puissions-nous ne pas oublier l'engagement que nous prenons pour l'avenir de notre planète dans nos modes d'organisation et de consommation ! Notre revue diocésaine *Église de Besançon* sera enveloppée d'un nouveau film d'emballage biodégradable dès le numéro 2 de l'année 2019.

Depuis plus d'une année, notre nouvel économe prend bien en compte les richesses, les fragilités et les nécessités de notre diocèse pour l'annonce de l'Évangile. Il articule compétence, vigilance, transparence et action. L'audit effectué par les services de la Conférence des Évêques de France a souligné quelques points d'attention pour assurer nos équilibres présents et futurs. Nous les suivrons attentivement.
Je suis très reconnaissant envers tous les diocésains dont la générosité est grande. Ils se sont mobilisés par leur don au Denier de l'Église. L'augmentation 2018 par rapport à 2017 est un bel encouragement au regard des données nationales.

Merci aux responsables de nos maisons diocésaines et aux présidents des associations de gestion : ils permettent une belle vitalité d'accueil de ces maisons. Le Foyer Sainte-Anne a vu le départ des sœurs de la Salette. Nous avons sollicité d'autres congrégations pour exercer ce service d'accueil et d'animation au sein du Foyer Sainte-Anne. Un nouvel oratoire sera inauguré prochainement à Sainte-Anne et les travaux de restauration de la toiture de l'abbaye de Saint-Colomban ont été un chantier important. Un projet de librairie au Centre Diocésain à Besançon prend forme offrant un service nécessaire pour notre diocèse. C'est dans le cadre de la gestion de notre immobilier diocésain, qu'un travail de fond est engagé sur l'avenir de l'abbaye Saint-Colomban.
Pour nous permettre des projets pastoraux coordonnés, le travail en doyenné sera renforcé. Il est nécessaire de favoriser toutes les mutualisations possibles. La charge du doyen a toute sa place dans cette nécessité du travail en commun.

J'ai eu la joie, en 2018, d'ordonner un prêtre, trois diacres en vue du ministère diocésain et deux diacres permanents. Si Dieu le veut et si l'Église le confirme, l'année 2019 sera également riche en ordinations avec trois nouveaux prêtres et trois diacres permanents. Une nouvelle année de l'interpellation pour le diaconat permanent s'est mise en place. N'oublions pas de prier sans cesse pour les vocations au ministère ordonné et toutes celles au service de notre Église diocésaine.

Parmi les évènements majeurs qui ont marqué notre diocèse, je souligne le festival de la paix du MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) et le KLJB (Katholische Landjugendbewegung). Jeunes français et allemands se sont engagés à œuvrer pour la paix en cette année anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Je n'oublie pas la vitalité des nombreux mouvements et associations de fidèles de notre diocèse.

En cette fin d'année 2018, j'ai eu la joie d'ouvrir le procès canonique du Bienheureux Jean-Joseph Lataste. Nous célébrerons les 150 ans de son décès au cours de l'année. Nous aurons également l'anniversaire de l'élection au siège de Rome du Pape Calixte II (1119-1024). Des célébrations de ce 900e anniversaire auront lieu à la cathédrale de Besançon et à Quingey.

Au sein des paroisses, le nombre des délégués pastoraux est en augmentation. Ils sont 42 à ce jour. Merci aux curés pour leur charge paroissiale et les collaborations nécessaires à la vie paroissiale. Le travail de refonte d'un texte de référence pour les équipes de coordination pastorale précisera davantage les différentes responsabilités de chacun. Merci à tous ceux et celles qui répondent avec générosité à l'appel de l'Église.

J'ai souhaité qu'au cours de l'année 2019, nous mettions en place une formation sur la gouvernance en notre Église diocésaine. Nous sommes tous concernés : archevêque, vicaire général, vicaires épiscopaux, responsables à la curie diocésaine, doyens, curés, délégués pastoraux, responsables de services diocésains et de mouvements. Que signifie gouverner et comment gouverner en Église ?

J'ai eu la joie de reconnaître, le 8 décembre 2018, une nouvelle association privée de fidèles : « La résurrection de Lazare de Béthanie. » C'est une communauté qui est membre d'une plus large fraternité dans l'esprit du Bienheureux Jean-Joseph Lataste. Elle réside à Colombier et garde des liens très étroits avec les Dominicains.

Au sein de notre diocèse, l'Observatoire Sociétal a ouvert quatre chantiers prioritaires : le délaissement rural, la grande pauvreté, les élections européennes, les décideurs et politiques locaux. Les membres de l'Observatoire Sociétal se réunissent pour ouvrir la réflexion de notre diocèse à tous les problèmes sociaux. De même l'Observatoire diocésain de bioéthique propose une réflexion sur tous les sujets qui touchent à la vie.
Dans le cadre d'une meilleure communication, un nouveau site web est en train de voir le jour. C'est un travail qui permettra à notre diocèse, aux paroisses, aux mouvements et aux services diocésains de posséder un outil moderne d'information et de communication. De même, un travail important a été effectué pour notre annuaire diocésain ; cet outil est fort utile pour nos activités quotidiennes.

Parmi tous les acteurs de la vie diocésaine, la vie consacrée y tient une place spéciale. Même si elle est encore riche en nombre de consacrés, elle se fragilise et chaque année des communautés locales ferment faute de force pour les renouveler.

Au début de ces vœux, j'ai évoqué la situation de notre pays. Comment ne pas mentionner que nous sommes dans une année d'élections européennes. Nous aurons l'occasion de vous offrir une réflexion sur l'avenir de l'Union Européenne dans un contexte de plus grande interrogation sur les enjeux de cette construction unique au monde. N'oublions pas que nous vivons en paix depuis de nombreuses décennies. Parmi toutes les questions qui traversent nos pays européens, la question migratoire est un défi que nous devons relever ensemble. Notre diocèse y apporte sa petite goutte d'eau si nécessaire pour ceux et celles qui sont accueillis dans les nombreux collectifs mis en place.

D'ici quelques jours auront lieu les Journées Mondiales de la Jeunesse à Panama. Douze jeunes de notre diocèse y participeront ainsi que deux autres dans un cadre plus national. Nous les accompagnons de notre prière et de notre soutien. Que cette expérience inoubliable leur permette de renouveler leur engagement envers Jésus-Christ !

Avant de terminer, je voudrais vous redire ma joie de servir le diocèse de Besançon et chacun d'entre vous. En 2003, le pape Jean-Paul m'appelait à servir le diocèse d'Amiens, en 2013 le pape François celui de Besançon. Durant ces quinze ans d'épiscopat, j'ai essayé de vivre au mieux ce qu'exprime ma devise : Sagesse et Humilité.

Enfin, permettez-moi de nous redire trois attitudes qui guident le travail pastoral de chacun en notre diocèse : confiance, collaboration et dialogue.

De même, les trois vertus théologales sont une source vivifiante pour notre vie d'hommes et de femmes attachés à Jésus-Christ : croire, espérer et aimer.

Je vous souhaite une année 2019 riche de la présence du Seigneur en vos vies. Que l'Esprit Saint vienne transformer notre quotidien et que Dieu, Père, fasse œuvre de justice et de miséricorde envers tous.

† Jean-Luc Bouilleret
Archevêque de Besançon

Prêtres jubilaires en 2019

Diocèses de Besançon, Belfort – Montbéliard (*) et autres…

75 ans de sacerdoce/ordination de 1944

- *BESSOT Octave, Besançon
- *PAILLOT Léon, Valentigney

70 ans de sacerdoce/ ordination de 1949

- ROUSSEY Gabriel, Châteauneuf-du-Rhône (26)
- ROLAND Augustin, Les Fins
- VITTE Jules, Besançon

65 ans de sacerdoce/ ordination de 1954

- COTTON Désiré, Besançon
- *DODANE Paul, Giromagny
- NYAULT Gaspard, Besançon
- ROBARDET Jean, Amancey

60 ans de sacerdoce/ ordination de 1959

- *BAERTSCHI Jean Marie, Evette-Salbert
- COLLE André, Servance
- DROZ-VINCENT Michel, Besançon

50 ans de sacerdoce/ordination de 1969

- BANET Dominique, Besançon
- BEZ Maurice, Miserey-Salines
- GARRET Bernard, Luxeuil
- LANQUETIN Jean-Louis, Paris
- POBELLE Gabriel, Pierrefontaine-les-Varans
- ROGER Robert,Besançon
- ROTA Raymond, Tavaux
- *TEKNAYAN Louis, Beaucourt

25 ans de sacerdoce/ ordination de 1994

- BRETILLOT Laurent, Gray

…/…

Les textes de référence

Janvier 2019

Diocèse de Besançon

L'Équipe de Coordination Pastorale

« Celui qui agit en tout cela, c'est l'unique et même Esprit : il distribue ses dons, comme il le veut, à chacun en particulier. » 1 Co 12, 11

Reproduction d'un vitrail de Saint-Pierre de Rome figurant l'Esprit Saint remise par Mgr Jean-Luc Bouilleret aux membres des ECP, le 4 décembre 2016 lors de la fête du diocèse, pour les inviter à vivre au souffle de l'Esprit.

DIOCÈSE DE BESANÇON

Paroisses et Doyennés

Diocèse de Besançon

Doyenné Luxeuil

Doyenné Faverney-Jussey

Doyenné La Plaine de Gray

Doyenné Lure

Doyenné Les Plateaux de Vesoul

Doyenné La Vallée du Doubs

Doyenné Les Plateaux du Doubs

Doyenné Banlieue Val de l'Ognon

Doyenné Les Vallées

Doyenné Le Haut-Doubs horloger

Doyenné Les Premiers plateaux

Doyenné Le Haut-Doubs forestier

Passavant-la-Rochère • Vauvillers • St-Loup-sur-Semouse • Fougerolles • Ste-Marie-en-Chanois • Luxeuil-les-Bains • St-Sauveur • Jussey • Faverney • Melisey • Saulx • Lure • Champagney • Combeaufontaine • Scey-sur-Saône • Vesoul • Noroy-le-Bourg • Athesans • Villersexel • Dampierre-sur-Salon • Vellexon • Mailley • Montbozon • Rougemont • Arc-lès-Gray • Gray • Gy • Rioz • Clerval • Baume-les-Dames • Marchaux • Roulans • Pin • Châtillon-le-D. • Miserey-Salines • Marnay • Pouilley-les-Vignes • Thise • Pesmes • Franois • Saône • Bouclans • Sancey • Maîche • Pierrefontaine-les-Varans • Le Russey • Saint-Vit • Grandfontaine • Valdahon • Orchamps-Vennes • Quingey • Epeugney • Ornans • Morteau • Amancey • Goux-les-Usiers • Montbenoît • Levier • Pontarlier • Frasne • Mouthe

N O E S

1 Doyennés
1 Paroisses

Limite de Diocèse
Limite de doyenné
Limite de paroisse
Limite de commune

Liste des paroisses et des doyennés

Besançon
1: Saint-Etienne
2: Sainte Jeanne-Antide
3: Saint Vincent-de-Paul
4: Saint Jean-Baptiste
5: Saint Férréol
6: Saint François d'Assise

Banlieue - Val de l'Ognon
1: Val de la Dame Blanche-Châtillon
2: Val des Salines
3: Pouilley-les-Vignes
4: Pays de Franois
5: Marnay-Recologne
6: Rives de l'Ognon

Les Vallées
1: Pays Saint-Vitois
2: Notre-Dame du Mont
3: Calixte II de Quingey

La Vallée du Doubs
1: Baume-les-Dames
2: Clerval
3: Rougemont
4: Marchaux-Rigney
5: Notre-Dame d'Aigremont
6: Beaupré

Le Haut-Doubs forestier
1: Pays de Pontarlier
2: Levier
3: Frasne
4: Val d'Usiers
5: Montbenoît-Gilley
6: Mouthe-Lac et Mont d'Or

Le Haut-Doubs horloger
1: Plateau de Maîche
2: Val de Morteau
3: Plateau du Russey

Les Premiers plateaux
1: Plateau de Bouclans
2: Saône
3: Quatre-Monts/Epeugney
4: Haute-Vallée de la Loue
5: Plateau d'Amancey

Les Plateaux du Doubs
1: Pierrefontaine
2: Sancey-Belleherbe
3: Val de Vennes
4: Plateau de Valdahon

Les Plateaux de Vesoul
1: Notre Dame de la Motte de Vesoul
2: Val de l'Ognon et de la Linotte
3: Pays Riolais
4: Noroy-le-Bourg
5: Scey-Val de Saône
6: Saulx
7: Mailley-Vellefaux

Faverney-Jussey
1: Pays de Vauvillers
2: Faverney-Amance
3: Passavant-Corre-Jonvelle
4: Plateaux de Jussey
5: Combeaufontaine-Laître

La Plaine de Gray
1: Arc-Autrey-Champlitte
2: Dampierre-sur-Salon
3: Fresnes-Vellexon
4: Gray
5: Monts de Gy
6: Val de Pesmes

Lure
1: Pays de Lure
2: Champagney
3: Melisey
4: Athesans-Moffans
5: Pays de Villersexel

Luxeuil
1: Luxeuil-Est
2: Luxeuil-Ouest
3: Vallée du Breuchin
4: Fougerolles
5: St-Loup-sur-Semouse

Doyenné Besançon

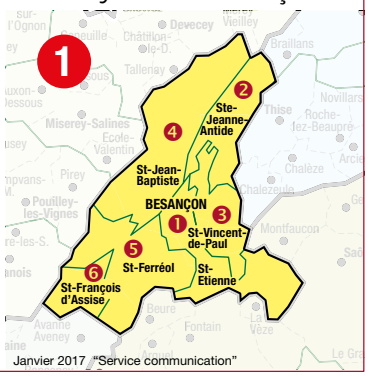

Janvier 2017 "Service communication"

Introduction

" Passons sur l'autre rive ".

Telle est l'invitation que le Seigneur ne cesse de nous proposer dans le service de notre Église diocésaine. L'autre rive est celle où l'Esprit du Père et du Fils nous conduit. Le passage est la dimension pascale de toute vie chrétienne et de l'Église. L'Église doit accepter de laisser mourir ce qui doit disparaître afin d'accepter de laisser naître la nouveauté pour être fidèle à son Seigneur.

Depuis des années, notre diocèse est engagé dans de nombreuses mutations. Notre responsabilité commune envers les territoires paroissiaux engage notre réflexion sur la charge curiale. Dans chacune des paroisses de notre diocèse, une Équipe de Coordination Pastorale assure les orientations et le suivi de la vie pastorale de la paroisse avec un curé, ou modérateur ou administrateur. Nous avons également souhaité que chacune des paroisses puisse susciter un(e) délégué(e) pastoral(e). A ce jour plus de 40 délégués pastoraux ont été envoyés en mission dans les paroisses. L'émergence de membres des Équipes de Coordination Pastorale et de Délégués Pastoraux manifeste le travail de l'Esprit Saint au sein de notre diocèse.

Curé, délégué(e) pastoral(e) et membres des ECP sont comme un trépied pour assurer la vie de l'Église en paroisse : annoncer, célébrer et servir sont le cœur de la mission de l'Église. Ensemble et chacun selon sa responsabilité propre, ils portent le souci de révéler la présence du Christ au milieu de son peuple. Ils font vivre l'Église comme Peuple de Dieu, Corps du Christ et Temple de l'Esprit.

Ils sont invités à vivre de la joie de l'Évangile comme le met en avant le Pape François dans sa première Exhortation Apostolique : « *La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus. Ceux qui se laissent sauver par lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement. Avec Jésus Christ la joie naît et renaît toujours* » La Joie de l'Évangile n° 1.

Faire confiance, collaborer et dialoguer sont les trois attitudes pour faire croître la communion au sein des Équipes de Coordination Pastorale. Elles permettent de dépasser les tensions inhérentes à tout groupe humain. Elles créent un climat de fraternité et d'unité.

Je remercie tous les membres des Équipes de Coordination Pastorale. Je leur suis reconnaissant de leur service d'Église. Ils donnent de leur temps, de leur générosité, de leur talent et de leur engagement pour leur communauté paroissiale.

Que l'Esprit Saint insuffle un Esprit de Sainteté sur chacun pour témoigner de la puissance du Christ ressuscité.

Depuis 1997, les ECP sont implantées dans les 67 paroisses de notre diocèse. Nous savons leur importance pour la vitalité missionnaire et spirituelle des paroisses.

Les délégués pastoraux (DP) ont vu le jour en 2002. Aujourd'hui, plus de la moitié des paroisses bénéficient de la présence d'un DP. L'articulation curé – DP – membres de l'ECP est un trépied essentiel à la vie de la paroisse. Ensemble, ils définissent le projet pastoral de la paroisse et se soutiennent mutuellement.

1. MISSION DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION PASTORALE (ECP)

Le curé, comme « pasteur propre », reçoit mission de conduire la communauté avec le délégué pastoral et l'ECP. L'ECP est une équipe de personnes aux charismes divers, qui selon les termes de la lettre de mission, doit veiller à la communion fraternelle et susciter un élan missionnaire. Elle porte le souci pastoral de la communauté, donne la direction, établit le projet pastoral. Elle exerce un discernement pastoral pour les besoins de la paroisse. Elle favorise la communication et l'entente entre tous les acteurs pastoraux. L'ECP assure la coordination et la cohérence des activités apostoliques de la paroisse. Elle a pour mission de faire du lien, de mettre en relation tous ceux qui sont engagés au service de l'évangélisation. Elle joue un rôle d'articulation entre les différents membres et groupes de la paroisse. L'ECP favorise l'expression de la communauté par un conseil pastoral et/ou par des assemblées de chrétiens.
Au sein de l'ECP, les trois grandes fonctions de la mission de l'Église sont assurées : l'annonce de la foi (pôle 1), la célébration du salut (pôle 2), le service de la vie des hommes (pôle 3). Un membre de l'ECP veille à la mise en œuvre des priorités pastorales spécifiques (pôle 4). Un autre est plus en lien avec le conseil économique (pôle 5).
De manière à se répartir les différentes missions, chacun de ses membres est référent de l'un des pôles.

2. COMPOSITION DE L'ECP

L'ECP est constituée : du curé, ou modérateur ou administrateur, du DP et de 5 membres laïcs associés par lettre de mission à l'exercice de la charge pastorale du curé. Ces 5 membres sont des hommes et des femmes, de sensibilité et d'âge différents.
Le prêtre coopérateur, lorsqu'il y en a un, participe habituellement à l'ECP.

Au cours d'une célébration eucharistique dominicale, l'équipe est envoyée en mission par l'évêque ou son représentant. Chaque membre de l'ECP reçoit une lettre de mission.

3. CRITÈRES D'APPEL

Les membres de l'ECP sont des baptisés, participant à l'Eucharistie dominicale, si possible confirmés, insérés dans la communauté humaine et paroissiale, aptes à travailler en équipe, ayant le sens de l'Église.

Ils comprennent et acceptent la mission confiée à l'ECP et se reconnaissent au service de la communauté. Ils sont prêts à donner du temps, pour :

- Écouter, soutenir, encourager, remercier
- Mettre en lien, discerner pour l'appel de nouveaux acteurs
- Faire circuler les informations et en apprécier la pertinence
- Participer à certaines rencontres importantes des différentes équipes, en fonction du pôle dont ils sont le référent.

Les membres de l'ECP acceptent de participer aux formations et aux temps de ressourcement spirituel proposés par le diocèse.

4. CONDITIONS D'EXERCICE DE LA MISSION

La durée du mandat est de trois ans renouvelable une fois.
L'ECP se réunit régulièrement une fois par mois (habituellement 2 h à 2 h 30 de réunion). Pour chaque rencontre, le curé et le DP préparent un ordre du jour (ou en l'absence de DP avec un membre de l'ECP) et l'envoient à chacun avant la réunion. Un compte rendu est réalisé et transmis à tous.
A chaque rencontre, l'ECP prend le temps d'un partage de la Parole de Dieu, d'une prière, etc. Elle se donne aussi un temps d'échange sur les événements vécus dans la paroisse, dans la société ou dans l'Église.
Les membres de L'ECP font preuve d'attention bienveillante, de soutien fraternel, d'ouverture d'esprit. Ils auront parfois à vivre des tensions et à gérer des conflits. Dans tous ces cas, ils chercheront à favoriser le dialogue et la communion ; ils assumeront aussi les décisions nécessaires. Tous ont un devoir de discrétion, de confidentialité. Le curé, avec le DP, veille à ce que toutes les décisions importantes fassent l'objet d'un consensus au sein de l'ECP. Ensemble, ils sont attentifs à leur mise en œuvre dans un esprit évangélique. Les membres agissent au nom de l'ECP et non pas en leur nom propre. Ils sont solidaires des décisions prises ensemble.
La paroisse (après concertation de l'équipe) peut prendre en charge les frais engagés par ses membres pour assurer leur formation et les abonne à la revue *Église de Besançon.*

5. RÉPARTITION DES PÔLES

La répartition des 5 pôles au sein de l'équipe tient compte des talents et des charismes de chacun. Aucun pôle n'est attribué au délégué pastoral et au curé.

Trois membres de l'ECP sont référents d'une des trois grandes fonctions de la vie ecclésiale : annonce de la foi, célébration du salut, service de la vie des hommes. Ces trois pôles sont distincts et pourtant inséparables, interdépendants et complémentaires :

- **Pôle 1 : L'annonce de la foi** concerne plus particulièrement les missions pastorales qui visent une annonce explicite de la foi : catéchèse, catéchuménat, recommençants, confirmands, pastorale des jeunes, enseignement catholique, aumônerie de l'enseignement public, œcuménisme ...

- **Pôle 2 : La célébration du salut** concerne la préparation et la célébration de tous les sacrements à tous les âges, ainsi que la vie spirituelle et la vie de prière. Sont associés à ce pôle, les équipes de préparation aux sacrements : baptême, confirmation, mariage, les équipes des funérailles, les équipes liturgiques, les animateurs de temps forts (messes des familles, dimanche autrement…), les animateurs des célébrations de la Parole, les chorales, les servants d'autel, les sacristains, les personnes qui fleurissent et assurent l'entretien de l'église, etc.
  La vie spirituelle s'exprime aussi à travers la présence de la vie religieuse, de groupes de prière (équipe du rosaire, partage d'évangile, mouvements de spiritualité…) et par le ressourcement spirituel des acteurs pastoraux et des membres de l'ECP.
- **Pôle 3 : Le service de la vie des hommes** concerne la charité et demande de porter une attention particulière aux situations de souffrance, de pauvreté, de détresse. Sont notamment concernés : le Service de l'Évangile auprès des personnes Malades (SEM), les aumôneries de maisons de retraite, d'EHPAD, d'hôpitaux et de prison, la pastorale des migrants, les mouvements de solidarité (Secours Catholique, CCFD, ACAT, équipes Saint Vincent de Paul, etc.), les mouvements d'action catholique, le dialogue inter-religieux, etc.

Deux autres membres de l'ECP sont référents des pôles 4 et 5 :

- **Pôle 4 : Les priorités pastorales et spécifiques**
  La vie de la paroisse est liée au doyenné et au diocèse. Le référent veille à la mise en œuvre des orientations du doyenné et du diocèse (ex : journées 3D, synode). Il peut être aussi le référent des priorités paroissiales définies par le projet pastoral. Il est informé des différentes propositions faites par les services et mouvements diocésains.
- **Pôle 5 : La vie économique de la paroisse**
  Le conseil économique sous la présidence du curé est en charge des finances, du patrimoine et de la vie matérielle de la paroisse, au service de la mission. Il est donc important qu'en plus du curé, un membre de l'ECP siège au conseil économique et puisse faire le lien entre les deux instances.

En fonction de son pôle, le référent :

- recense et accompagne plus particulièrement les équipes de la paroisse qui sont concernées par son pôle. Il les encourage, les soutient et participe au moins une fois par an à l'une de leurs rencontres ;
- se tient informé de ce qui se vit au sein des différents groupes (besoins, difficultés etc.) et en réfère à l'ECP ;
- fait le lien avec les différents Services diocésains ;
- est attentif à la vie associative, politique, sociale et économique de la paroisse et du doyenné.

6. ACCOMPAGNEMENT - ÉVALUATION

L'évêque a nommé un responsable diocésain pour assurer l'accompagnement des DP et des ECP. Chaque année, l'ECP prend le temps d'un bilan de l'activité pastorale. A la fin du mandat, une évaluation est réalisée. Une grille de réflexion est à votre disposition (voir avec le responsable diocésain des ECP)

7. FORMATION

Les membres de l'ECP participent chaque année aux formations proposées par le diocèse : journées diocésaines, temps de ressourcement spirituel.
En lien avec le service de la formation, ils participent aux différents cycles ThéoFIL proposés en paroisse, en doyenné ou à l'université d'été. Ils pourront être appelés à suivre ThéoFOR (formation à la responsabilité pastorale).

8. RENOUVELLEMENT de l'ECP

Pour le renouvellement des membres, le responsable diocésain envoie un courrier qui précisera les modalités du renouvellement.
Afin d'élargir le choix des personnes susceptibles d'être appelées et pour associer plus étroitement les paroissiens, une consultation est organisée lors d'une assemblée de chrétiens ou d'un rassemblement dominical. Chaque personne est invitée à indiquer 3 noms de membres de la paroisse. Suite au résultat de cette consultation, l'ECP discerne les personnes à appeler, en conformité avec la composition de l'ECP et les critères d'appel (Cf. N°2 et 3).
La durée du mandat est de trois ans, renouvelable une fois, exceptionnellement deux fois en fonction de la situation de la paroisse. Pour une bonne continuité de la mission, l'équipe ne doit pas être renouvelée dans son intégralité, mais si possible par moitié tous les trois ans.

Le mandat d'un membre peut parfois se terminer par la démission de celui-ci. Le membre doit en discuter auparavant avec le curé et/ou le responsable diocésain des DP et des ECP. La personne démissionnaire envoie ensuite un courrier précisant les raisons de son départ. Deux cas sont possibles :

1. Démission pour cause de déménagement, maladie... La lettre de démission est à adresser au signataire de la lettre de mission : soit le vicaire épiscopal, soit le vicaire général.
2. Démission litigieuse : la personne adresse sa lettre de démission à l'archevêque.

Suite au départ d'un membre de l'ECP, un nouveau membre est recherché pour lui succéder et termine la durée du mandat. En lien avec le curé, le responsable diocésain des ECP et des DP refait une lettre de mission pour l'ensemble de l'équipe.

Besançon, le 1er janvier 2019
Sainte Marie, Mère de Dieu

† Jean-Luc Bouilleret
Archevêque de Besançon

" L'intimité de l'Église avec Jésus est une intimité itinérante, et la communion se présente essentiellement comme une communion missionnaire. Fidèle au modèle du Maître, il est vital qu'aujourd'hui l'Église sorte pour annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans hésitation, sans répulsion et sans peur. La joie de l'Évangile est pour tout le peuple, personne ne peut en être exclu ".

Pape François, *La Joie de l'Évangile* n°23

ECP Paroisse de Luxeuil Est Saint-Colomban

Archevêché – 3 rue de la Convention – 25000 Besançon
Tél accueil : 03 81 82 60 20

Prêtres et Religieux jubilaires originaires du diocèse

70 ans de sacerdoce

- LONGIN Jean, *Missionnaires d'Afrique*, Billère (64)

65 ans de sacerdoce

- GRESSET Arthur, Chaussin (39)
- POURTHIER Bernard, *smm*, Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)
- MARGUET Jean, *op*, Rouen (76)

60 ans de sacerdoce

- BILLOT Robert, *mep*,Thaïlande
- COMINARDI Jean, ofm, Avignon (84)
- SAINTVOIRIN Bernard, Lourdes (65)
- PILLOT Emile, Sète (34)
- RONDOT Michel, Fes, Maroc

50 ans de sacerdoce

- SILVANT Jean-Pierre, *sss*, Colombier Saugnieu (69)

Défunts

Monsieur Philippe Tournier, décédé le 20 décembre 2018 à l'âge de 88 ans, père de Denis Tournier qui fut notre économe diocésain et beau-frère du chanoine François Viennet, doyen du chapitre cathédral.

Sœur Damien-Madeleine Ecarnot, des sœurs de Jésus-Serviteur, décédée le 25 décembre 2018 dans sa 96e année et la 73e année de vie religieuse.

Monsieur Joseph Mesnier, décédé à Nîmes le 27 décembre 2018 dans sa 85e année, frère de M. l'abbé Georges Mesnier.

Sœur Monique Jeannin, des sœurs de la Charité, décédée le 6 janvier dans sa 89e année dont 67 ans de vie religieuse.

Paroisse de Mailley-Vellefaux

Envoi en mission de Michèle Lazzaroni

Dimanche 23 décembre, Mgr Jean-Luc Bouilleret a célébré l'envoi en mission comme déléguée pastorale de Michèle Lazzaroni, bien connue de tous comme secrétaire générale adjointe du synode diocésain.

Frères et sœurs, chers amis, ce jour est un jour de joie. Joie de rencontrer Jésus-Christ mort et ressuscité. Il vient à notre rencontre comme un ami ; il est présent parmi nous en sa parole, en son corps et son sang. Joie de se retrouver ce dimanche pour faire communauté, une communauté de croyants qui partagent la même foi et sont appelés à vivre une fraternité accueillante, ouverte et solidaire. Joie de célébrer ici à Mailley après avoir célébré à l'ermitage Sainte Anne.

Joie pour la réponse de Michèle à l'appel de l'Église comme déléguée pastorale. Michèle a déjà répondu à l'appel de notre diocèse comme membre du secrétariat de notre synode. Ainsi, elle connaît bien les réalités paroissiales et les réalités diocésaines. C'est une chance pour vous tous. Dans notre Église, le Seigneur suscite des hommes et des femmes pour se mettre au service de l'Évangile. Que nous soyons délégué(e) pastoral(e), membre de l'Équipe de coordination pastorale, membre du conseil économique de la paroisse, participant à toute autre activité paroissiale, diacre, prêtre ou évêque, c'est le Seigneur qui appelle et c'est l'Église qui discerne que cet appel est authentique et nécessaire à la vie de nos communautés chrétiennes.

Joie, pour moi d'être avec vous ce matin pour prier pour vous et avec vous. Nous avons besoin de prier le Seigneur pour qu'il nous aide dans toutes les épreuves de la vie que nous traversons. Nous avons aussi besoin de le remercier pour sa présence à nos côtés. Joie pour un évêque de faire peuple avec une communauté chrétienne qui se rassemble pour célébrer le Seigneur le dimanche.

Joie aussi reçue du Pape François. Dans les grands textes qu'il nous confie, il commence toujours par la joie : joie de l'Évangile, joie de l'amour, joie de la vérité, joie de la sainteté. Le pape connaît la misère du monde mais il puise sa joie dans l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ. Alors, soyons des croyants joyeux. « Un chrétien triste est un triste chrétien ! »

Comme vous le savez, notre Église vit un temps de changement, un temps de mutation, un temps de rupture. Le monde contemporain pense qu'il n'a plus besoin de Dieu pour tracer sa route. En notre pays, la sécularisation et la laïcité façonnent les mentalités contemporaines. C'est aussi un défi à relever pour chacun d'entre nous et pour les communautés chrétiennes. Il n'y a pas de fatalité à la perte de la foi en nos communautés humaines. Nous savons que nombreux sont ceux qui cherchent un sens à leur vie, à la vie de l'homme et à l'avenir de notre monde.

Le synode diocésain dans lequel nous sommes engagés nous permettra de discerner ensemble les chemins où le Seigneur nous conduit. Ce synode s'appuie sur trois convictions qui demeurent les miennes : la confiance, la collaboration et le dialogue.

La confiance.
Pour avancer ensemble sur les chemins de la vie, chemins de Dieu mais aussi chemins des hommes et des femmes avec qui nous vivons, nous avons besoin de nous faire confiance. La confiance s'exprime dans ce faire confiance si nécessaire à notre vie. Sans confiance, nous tombons dans la suspicion, la méfiance et le repli sur soi. Dieu fait toujours confiance à l'homme. Faisons-nous confiance les uns aux autres.

La collaboration.
Nous avons besoin les uns des autres. Les communautés chrétiennes construiront leur avenir dans la collaboration de tous les acteurs de la vie pastorale. Elles ont besoin de chacun. Nul ne peut dire : « Je ne sers à rien ; je ne sais rien faire ; on n'a pas besoin de moi». Sans la participation de tous, votre communauté chrétienne et notre Église diocésaine n'ont pas d'avenir.

Le dialogue.
Échangeons, écoutons-nous, entendons ce que nous avons à nous dire mutuellement. Même si nous ne sommes pas d'accord, osons nous exprimer. Alors ensemble, nous serons à la recherche de la vérité. Puisse notre Église être un lieu de vrai dialogue dans le respect des différences mais aussi dans la recherche de l'unité et de la communion. Une communauté divisée va à sa perte. Jésus a tant prié pour l'unité de ceux que le Père lui a confiés.

La parole de Dieu confiée par l'Église aujourd'hui nous invite à la **rencontre et à l'empressement de la rencontre.** Marie court à la rencontre d'Elisabeth et sa cousine rend grâce à Dieu de cette rencontre divine.

Frères et sœurs, en ce dimanche de l'accueil de Michèle, votre déléguée pastorale, nous remercions le Seigneur du oui qu'elle a donné pour vous servir. Qu'Elisabeth et Marie soient nos guides et nos soutiens.

† Jean-Luc Bouilleret
Archevêque de Besançon

La révélation par une rencontre

Présentation du Seigneur au Temple, Purification rituelle de Marie, fête de la lumière : trois appellations possibles pour une seule et même fête.

Elle vient quarante jours après Noël. Marie et Joseph montent au Temple pour présenter l'enfant au Seigneur selon la loi de Moïse (Ex 13,11-13), et Marie se soumettra au rite de la purification des jeunes accouchées (Lv 12,6-8). Le vieillard Syméon prendra l'enfant dans ses bras et le reconnaîtra comme « la lumière des nations ».

Cette fête clôt les solennités de Noël : Dieu manifesté en son Verbe fait chair. Remarquons qu'au cours de cette célébration, nous revivons chacune des étapes évoquées précédemment. On y célèbre d'abord la Présentation du Seigneur, puis nous revivons la rencontre de Syméon avec Marie, Joseph et Jésus, symbole de la rencontre du Seigneur avec le peuple.

La Messe souligne surtout l'aspect de la Présentation de Jésus au Temple (préface, antienne de communion et prière après la communion). Il est fait sobrement allusion à la purification de la Vierge Marie dans la prière d'ouverture dans sa formulation actuelle. Elle se résume en une demande de « nous présenter devant lui avec une âme purifiée ».

La procession des lumières, qui a donné à ce jour le nom de Chandeleur, nous fait accomplir une procession festive et communautaire par une entrée dans la maison de Dieu, où « nous rencontrerons le Christ dans la fraction du pain » (monition d'ouverture).

père Jérôme Boucher,
Service de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle.

« Me voici, envoie-moi »

En accord avec Mgr Paul Ouédraogo, archevêque de Bobo-Dioulasso au Burkina-Fasso, le père Fernand Sanou a été nommé coopérateur aux cinq paroisses du doyenné Faverney-Jussey.

Ordonné prêtre en 1991, le père Sanou exerce d'abord son ministère dans le diocèse de Bobo Dioulasso, au service des communautés paroissiales et de différentes structures diocésaines et interdiocésaines. Puis de 2003 à 2008, il séjourne en France : d'abord dans le diocèse de Fréjus-Toulon, en insertion pastorale dans la paroisse de Draguignan ; puis de 2004 à 2008, dans le diocèse d'Evry-Corbeil en tant que prêtre-étudiant. Après une dizaine d'années au service de son diocèse, il accepte l'aventure missionnaire qui lui est proposée.

L'arrivée du père Sanou dans notre région s'inscrit dans une tradition d'échanges et de collaboration missionnaires entre le diocèse de Besançon et le diocèse de Bobo-Dioulasso. En effet, en 1937, alors que l'Église de Bobo s'organise en vicariat apostolique, elle accueille son premier vicaire apostolique en la personne de Monseigneur Groshenry venu du diocèse de Besançon. Le souvenir des missionnaires francs-comtois reste vivant dans la mémoire des chrétiens de Bobo et fait dire au père Sanou : « Nous avons reçu de vous la grâce de l'Évangile. Aujourd'hui, nous sommes là pour vous aider à entretenir et maintenir vivante la flamme de cette foi qui nous est commune désormais ».

Le père Sanou a quitté dernièrement son pays pour la Franche-Comté et plus particulièrement la Haute-Saône comme une suite logique de l'engagement pris le jour de son ordination ayant choisi comme devise : « Me voici, envoie-moi »[1]. En tant que prêtre « Fidei Donum », il se veut tout simplement disponible en plaçant sa confiance en Celui qui appelle et envoie.

Chantal Grandvoinnet

1. Isaïe, 6,8.

Construire son opinion sur l'AMP

L'assistance médicale à la procréation (AMP), sujet qui agite la société, a fait l'objet d'une conférence organisée par la commission de formation du doyenné de La Vallée du Doubs soucieuse de former les chrétiens à propos des débats sur la bioéthique. Point de vue de participante.

Une quarantaine de personnes ont participé avec intérêt et conviction à une discussion animée après avoir entendu les éléments de réflexion proposés par Catherine Bonaïti, de l'Observatoire de bioéthique du diocèse de Besançon, ancienne médecin chercheuse et Monique Pasquier, conseillère du CLER Amour Famille (Centre de Liaison des Équipes de Recherche sur l'amour et la famille).

Tout d'abord : que recouvre l'assistance médicale à la procréation, souvent appelée abusivement PMA ? Elle comprend l'ensemble des techniques ayant pour but de faciliter la survenue d'une grossesse. Comparée au nombre de naissances en France, l'AMP reste marginale : seuls 3% des enfants nés en 2016 ont été conçus par AMP dont 5% grâce à un don.

Que dit la loi ? Actuellement elle autorise l'AMP uniquement pour des couples ayant des difficultés à procréer en raison d'une stérilité, qu'elle vienne du père ou de la mère. Récemment le comité consultatif national d'éthique s'est prononcé en faveur d'une extension de ces techniques à des couples de femmes et aux femmes seules.

L'Église catholique ayant toujours été défavorable à toute forme d'assistance médicale à la procréation est donc opposée à l'élargissement de son application. Mais en tant que chrétiens, nous pouvons malgré tout nous interroger sur le développement de ces techniques et sur leur acceptation par la société. La parole de l'Église ne peut être une parole de condamnation incantatoire et moralisante, qui voudrait imposer à une société plurielle sa propre conception, mais plutôt une parole d'alerte proposant des points d'attention et de vigilance, basée non seulement sur l'Évangile mais aussi sur une conception de l'homme et de la vie en société, évitant « le défaitisme et la croisade » [1]

De nombreuses questions se posent :

L'Église peut-elle rester indifférente à la peine de ceux qui ne peuvent pas avoir d'enfants ? Tous sont-ils à mettre sur le même plan pour la prise en charge financière, et sur quels critères ?

La loi s'attache depuis toujours à préserver l'intérêt de l'enfant, mais ne risque-t-on pas de glisser insensiblement du « droit de l'enfant » au « droit à l'enfant » ?

1. Mgr J.L Brunin – *La Croix* 03/01/18

Tout progrès technique est-il toujours un progrès et quand faut-il savoir dire non ?

Ne risque-t-on pas de passer d'une médecine qui soigne à une médecine qui répond à un besoin ?

Dans le cas où il y a intervention d'un donneur de gamètes, il y a distorsion entre la parenté légale et la parenté biologique. L'anonymat est actuellement de règle, mais qu'en est-il du droit de connaître son géniteur ou sa génitrice, à une époque où la quête d'identité semble souvent vitale ?

Ce sont toutes ces questions qui ont été débattues avec passion et compétence, d'autant qu'en plus des deux intervenantes, se trouvait dans la salle une personne travaillant au centre d'AMP du CHRU de Besançon. Nous avons pu conclure en affirmant une conviction : la foi chrétienne ose affirmer que l'homme est un être créé, un être de finitude et qu'il est appelé à devenir pleinement lui-même en se recevant de Dieu et en vivant du Christ ; que notre Dieu a le projet que l'humanité devienne une unité de fraternité où personne ne serait laissé sur le bord de la route et où les plus fragiles trouveraient leur place.

Chantal Jacquin

A la suite de la table ronde sur la fin de vie qui avait eu lieu le le 29 novembre 2018

La pastorale de la santé, la pastorale des familles et le Sedicom organisent un nouveau rendez-vous autour de l'assistance médicale à la procréation le 21 mars 2019 au Centre diocésain. L'identité des invités vous sera communiquée prochainement.

En communion avec la Vie consacrée

Dimanche 3 février, chaque paroisse et chaque chrétien sont invités à fêter la Vie Consacrée en communion de prière avec le prêtre ou l'équipe d'animation pastorale sur place, partout où une communauté est présente.

Dès le 2 février, pour la fête de la présentation de Jésus au temple, les religieux et religieuses, moines et moniales, membres des Instituts séculiers, veufs, veuves et vierges consacrés sont appelées par l'Église à rendre grâce avec les prêtres et les laïcs. A Besançon, ils sont tous invités à participer à la célébration "Vêpres-Eucharistie" à 18h à la Chapelle des Sœurs de la Charité. Laïcs et prêtres sont les bienvenus.

Nous partageons les propos du Pape dans son homélie pour la fête de 2018. Même si en France, en Europe, dans notre diocèse, le nombre des religieux et religieuses diminue, là où ils sont encore présents, ils sont disponibles et très actifs par la prière, l'accueil, le bénévolat. N'oublions pas que leur nombre augmente sur d'autres continents. La vie consacrée est un don de Dieu à l'Église et au monde. Elle naît et renaît de la rencontre avec Jésus tel qu'il est : pauvre, chaste et obéissant. Elle emprunte une double voie : d'une part, l'initiative d'amour de Dieu, d'où tout part et à laquelle nous devons toujours retourner ; d'autre part, notre réponse, qui est la réponse d'un amour authentique quand il est *sans si* et *sans mais*, quand il imite Jésus pauvre, chaste et obéissant. Ainsi, la vie consacrée renonce aux richesses qui passent pour embrasser Celui qui reste ; Elle libère l'affection de toute possession pour aimer pleinement Dieu et les autres et elle choisit l'obéissance humble comme une liberté plus grande. Et tandis que la vie du monde laisse rapidement vides les mains et le cœur, la vie selon Jésus remplit de paix jusqu'à la fin, comme dans l'Évangile du 2 février où les anciens, Siméon et Anne, arrivent heureux au soir de leur vie, avec le Seigneur entre les mains et la joie dans le cœur.

Sœur Rose Marie Prongué
Sœur de la Retraite chrétienne

Le groupe de préparation de la journée

Accusés de réception

Le secrétariat de l'archevêché accuse réception des messes et remercie les paroisses et communautés du Plateau du Russey, du Plateau de Valdahon, du Pays Saint-Vitois, de Sancey-Belleherbe, Montbenoît-Gilley, Val d'Usiers-Arc-sous-Cicon, Val de la Dame Blanche, Notre-Dame des Vignes, Sainte Jeanne-Antide et Saint Vincent-de-Paul de Besançon.

Le Jour du Seigneur

Dimanche 20 janvier 2019
2e dimanche du temps ordinaire

- **10 h 30 Magazine - Étrangers et voyageurs sur cette terre**
- **11 h 00 Messe** célébrée en direct de l'église chaldéenne Saint-Jean-Apôtre à Arnouville (Val-d'Oise).

Dimanche 27 janvier 2019
3e dimanche du temps ordinaire

- **10 h 30 Magazine** - En union avec les 34e JMJ qui ont lieu au Panama du 22 au 27 janvier, *Le Jour du Seigneur* consacre sa matinée aux jeunes chrétiens.
- **11 h 00 Messe** célébrée en direct de l'église Saint-Nicolas à Nantes (Loire-Atlantique).

La violence dans l'Ancien Testament

Le Père André Wénin donnera une conférence le jeudi 24 janvier 2019 à 20h30 au Centre Diocésain.

André Wénin est un bibliste et théologien belge, spécialiste de l'Ancien Testament. Il a enseigné à la faculté de théologie de l'université catholique de Louvain. Auteur de nombreux ouvrages, il reviendra pour une soirée sur une question qui lui est chère : la violence dans l'Ancien Testament. Comment l'expliquer ? Comment la comprendre ?

Ouvert à tous - Participation libre.

Service diocésain de la formation : Tél : 03 81 25 28 27
e-mail : formation.besancon@icloud.com
http://besancon.mondio16.com/mini_site/serviceformation/

Erratum :

Dans le numéro 1, une erreur s'est glissée dans les nominations (page 4). Le frère Serge Tyvaert a été nommé au service du doyenné de la Plaine de Gray et non du doyenné des Premiers Plateaux.

Pour donner un texte à la revue :

Afin de respecter les consignes techniques de notre maquette, nous vous demandons de bien vouloir vous conformer au calibrage suivant : **1 page compte entre 1 600 signes (265 mots) et 1 800 signes maximum (305 mots).** Merci de votre compréhension.

Dépôts des articles année 2019

N° EDB	Date limite pour le dépôt des articles, à midi au plus tard le :	Date de parution
3	16 janvier	3 février
4 (n° spécial)	30 janvier	17 février
5	13 février	3 mars
6	27 février	17 mars
7	13 mars	31 mars
8	27 mars	14 avril

Vos articles sont à expédier à l'adresse suivante : **articles.edb@diocese-besancon.fr**

Église de Besançon

ABONNEZ-VOUS !

OUI, je m'abonne pour 1 an
à dater 01 / 01 / 2019
à Église de Besançon (21 numéros)

ABONNEMENT
FRANCHE-COMTÉ : 47 €
FRANCE : 49 €
ABONNEMENT DE SOUTIEN : dès 60 €

Prix au n° : 3 €

Nom : ..... Prénom : .....
N° : ..... Rue : ..... Code postal : .....
Localité : ..... Pays : .....

Ci-joint mon règlement (chèque bancaire ou postal)
à l'ordre de : AD - Église de Besançon

Date et signature :
le ..... / ..... / 2019

Coupon à renvoyer avec votre règlement à : Église de Besançon
Service Abonnements - 3 rue de la Convention - 25041 Besançon Cedex

eimi

AGENCE DE BESANÇON
3 rue Vallon - 25480 École-Valentin
Tél. 03 81 80 61 11 - Fax 03 81 80 83 02
AGENCE DE PONTARLIER
Rue Claude Chappe - 25300 Pontarlier
Tél. 03 81 46 80 32 - Fax 03 81 39 10 15

Génie climatique et énergétique
Chauffage • Climatisation • Ventilation
Tuyauterie Industrielle • Sanitaire

Energies renouvelables
Aérothermie, solaire, bois

Site web : www.eimi.fr

DUCHESNE ESPACES VERTS
CRÉATEUR DE JARDINS
11 rue de la Charrière - 25330 FLAGEY
Tél. 03 81 86 64 67 - Fax 03 81 86 52 08
contact@duchesne-jardins.fr
www.duchesne-jardins.fr

TOUTE LA LITERIE
C. Gauthier
Depuis 1933
COUTELLERIE - MERCERIE
Aiguisage - Noms tissés
18 rue Battant - **BESANÇON**
Tél. 03 81 81 16 17

Boucherie - Charcuterie
Viandes de Premier Choix
Christophe Noual
"Charcuterie fabrication Maison"
11, rue Ronchaux - **BESANÇON**
Tél. 03 81 81 05 47

Roland NONNOTTE
Artisan Peintre
ARTISAN
Peinture
Plâtrerie
Décoration
Faux Marbre
Dorure
24, ch. de Plaine-Chaux 25000 Besançon
Tél. 03 81 61 16 87
Port. 06 63 24 16 87 - Fax 03 81 61 74 85

VIN DE PAYS DE FRANCHE-COMTÉ
VIGNOBLE GUILLAUME
Propriétaire Récoltant
70700 CHARCENNE
03 84 32 77 22

PATEU ROBERT
Monuments historiques
collectivités locales & territoriales
patrimoine rural - particuliers
MAÇONNERIE
TAILLE DE PIERRE
CHARPENTE / COUVERTURE
7 rue Albert Thomas - ZI de Trépillot
25000 BESANÇON - 03 81 54 57 57
pateu-et-robert@vinci-construction.fr

Espace 3000
Groupe CASSARD Automobiles
Distributeur - Réparateur agréé
Volkswagen SEAT Audi ŠKODA
ZAC Châteaufarine **03 81 41 28 28**

Des VALEURS, une IDENTITÉ, des PERSPECTIVES D'AVENIR
Centre de formation des Apprentis
CFA ASPECT
20 rue Mégevand
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 25 03 75
Aspect@scolafc.org
www.cfaaspectfc.org

CIERGERIE BISONTINE
CIERGES - VEILLEUSES - TOUTES LES BOUGIES
HOSTIES - VIN DE MESSE
TOUTE L'ORFÈVRERIE DE CULTE
BOUGEOIRS - TRONCS - PORTE-CIERGES - ÉTAINS ET CUIVRES
101 rue des Granges - 25000 BESANÇON - 03 81 81 02 18
ciergerie.bisontine@cegetel.net

INNOV ELEC
Courant fort - Courant faible
25000 Besançon
Tél. 03.81.81.91.01
Fax : 03.81.81.91.05 • innovelec@orange.fr

Merci à nos annonceurs

Vous trouverez accueil et disponibilité chez nos annonceurs...
Merci de leur réserver vos achats.

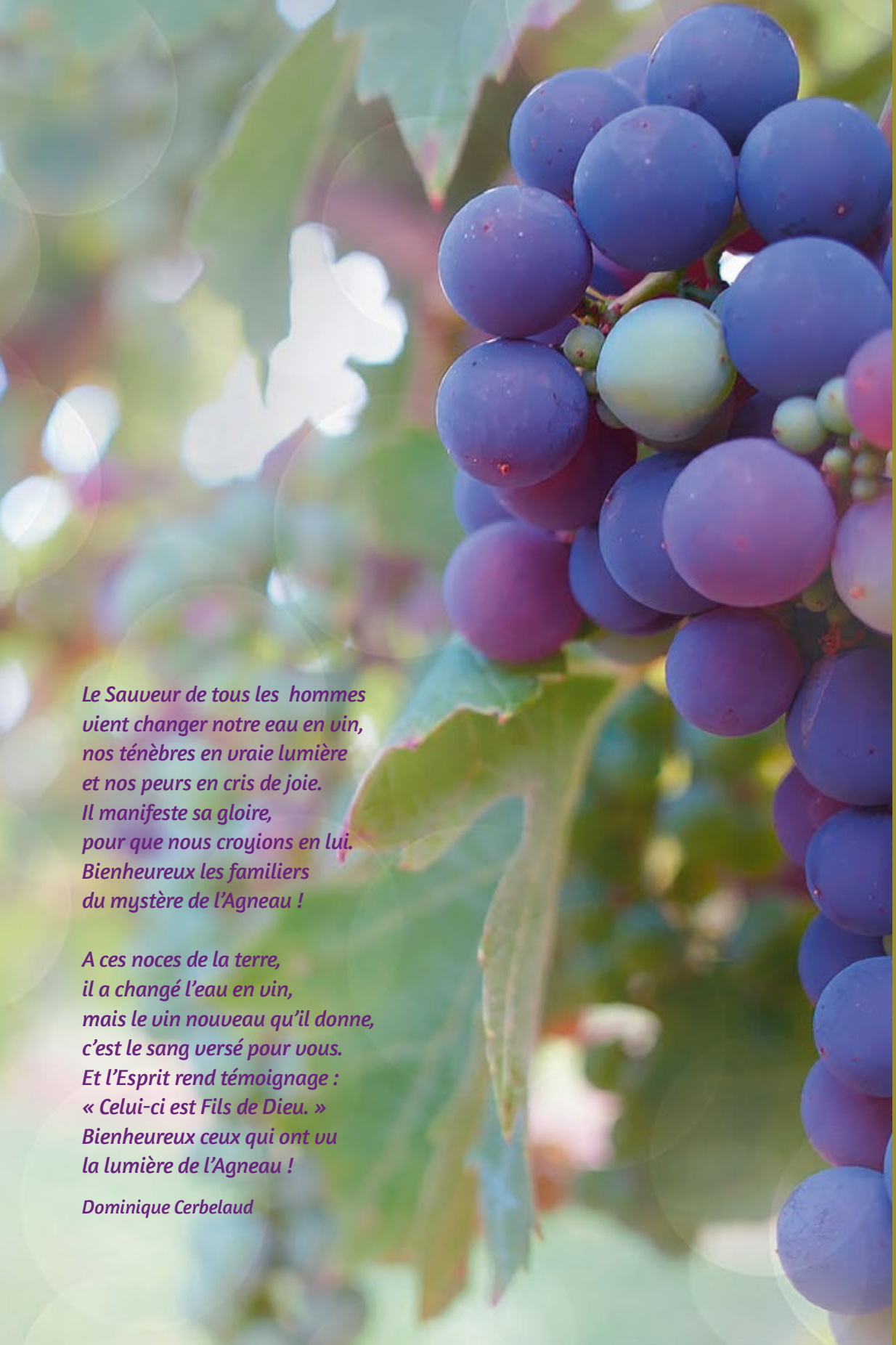

Le Sauveur de tous les hommes
vient changer notre eau en vin,
nos ténèbres en vraie lumière
et nos peurs en cris de joie.
Il manifeste sa gloire,
pour que nous croyions en lui.
Bienheureux les familiers
du mystère de l'Agneau !

A ces noces de la terre,
il a changé l'eau en vin,
mais le vin nouveau qu'il donne,
c'est le sang versé pour vous.
Et l'Esprit rend témoignage :
« Celui-ci est Fils de Dieu. »
Bienheureux ceux qui ont vu
la lumière de l'Agneau !

Dominique Cerbelaud

Crédits photos : 1re de couverture : D.R. . 4e de couverture : D.R.